



# Licence professionnelle Chargé de communication collectivités territoriales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Chargé de communication collectivités territoriales. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038288

**HAL Id: hceres-02038288**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038288>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Chargé de communication en  
collectivités territoriales

de l'Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : Créteil

Etablissement(s) co-habilité(s) : IFIS ERASME/ENC Bessières

Spécialité : Chargé de communication en collectivités territoriales

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP150007464

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : l'IFIS/GRETA TOP FORMATION.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 1999, la formation *Chargé de communication en collectivités territoriales* a pour objectif de répondre aux besoins des collectivités territoriales et des organismes associés en matière de communication.

Le diplômé pourra occuper les métiers de chargé de communication et d'attaché de presse.

Cette licence professionnelle *Chargé de communication en collectivités territoriales* accueille chaque année environ 30 étudiants. Les enseignements sont principalement dispensés à l'IFIS et au GRETA TOP FORMATION - l'Institut Francilien d'Ingénierie (IFIS) est une composante de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, et le GRETA TOP FORMATION de l'ENC (Ecole Nationale de Commerce) Bessières.

Dans l'offre de formation, deux ou trois licences professionnelles avec des programmes différents existent mais il n'est pas précisé leur localisation.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans son ensemble, le contenu du programme pédagogique est satisfaisant et cohérent. Il couvre relativement bien les champs de compétences attendues pour le métier de chargé de communication. Cette formation offre 450 heures d'enseignement hors stage et projet tuteuré. Seules les unités d'enseignement sont précisées avec très peu d'informations sur les contenus et les modalités de formation. Leur volume horaire et leur coefficient ne sont pas indiqués. Il serait intéressant de développer plus l'enseignement du numérique en faisant référence aux nouvelles technologies et aux nouveaux usages (réseaux sociaux,...). Peu d'informations sont données sur les stages. Ils concernent environ six étudiants (non alternants) par an qui travaillent sur les problématiques des collectivités territoriales, nouvelles chaque année.

Les deux-tiers des étudiants sont issus de BTS et les autres de DUT. Plus de 90 % sont des apprentis et l'apprentissage est un atout pour l'insertion. 6 % sont inscrits dans le cadre de la formation continue. Il n'y a pas, ou très peu, d'étudiants en formation initiale.

Avec 200 candidats pour un nombre de places limité à une trentaine de places, le diplôme bénéficie d'une bonne attractivité, liée à l'attraction pour la communication. Les modalités de recrutement comprennent un test de connaissance des collectivités territoriales et un entretien collectif. Le taux de réussite est très bon, supérieur à 90 %. Aucun résultat d'enquête sur les diplômés n'est présenté dans le dossier. Seule l'autoévaluation menée en interne pour les diplômés de 2010 à 2013 apparaît dans deux documents différents mais reste très lacunaire et factuelle sans analyse ni préconisations. Sur le taux d'insertion professionnelle, les chiffres sont contradictoires : 90 % d'insertion professionnelle est indiqué dans le dossier puis, à autre endroit il est précisé que sur les 33 diplômés en 2012, 15 ont trouvé un emploi. La durée moyenne d'accès à l'emploi est d'un mois, mais le type de poste occupé n'est pas indiqué.

20 % des diplômés poursuivent des études, sans aucune information sur le diplôme choisi. 15 % des étudiants se réorientent. Il n'y a aucune information ni analyse sur l'insertion professionnelle à l'issue de ces poursuites.

40 % des intervenants dans cette licence professionnelle sont des professionnels. Ils interviennent à hauteur de 50 % sur quatre unités d'enseignement. Ce sont des élus, des directeurs de la communication, des directeurs généraux des services de collectivités territoriales, un avocat, des chefs d'entreprises. Les professionnels encadrent les étudiants lors des stages et des projets tuteurés. Ils participent au comité de pilotage qui se réunit deux fois dans l'année. Les comptes rendus ou les propositions d'évolution ne sont pas présents dans le dossier.

La formation est organisée en partenariat (pas de mention de convention) avec un GRETA et une école de commerce. Les liens de cette licence professionnelle avec d'autres formations ne sont pas précisés dans le dossier.

- Points forts :

- L'attractivité de la formation
- L'alternance et la formation continue, très développées.
- Des modules d'enseignement cohérents et adaptés.

- Points faibles :

- Le taux de poursuite d'études, très élevé (35 %).
- Un dossier incomplet et confus, qui n'apporte pas assez d'éléments pour apprécier la qualité de la formation sur tous les points, avec parfois, des informations contradictoires.
- Un engagement de l'université dans le diplôme qui semble trop faible ; en particulier, absence de données dans le dossier concernant le suivi de l'insertion professionnelle.
- Des aspects du numérique à développer.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de formaliser le pilotage de cette licence professionnelle, en particulier le suivi des étudiants et l'évaluation de la formation.

Il faudrait diversifier le recrutement pour ouvrir la licence aux étudiants de filières générales.

Il faudrait accentuer la professionnalisation des enseignements pour les faire évoluer vers une prise en compte plus importante des pratiques numériques.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

**Chargé de communication en collectivités territoriales**

Enseignements numériques : depuis 2 ans, ont été intégrées dans le cursus

- une formation (21h) aux réseaux sociaux avec un « community manager » (thème le tramway d'Amiens en 2013 par exemple),
- un module sur les sites internet (21h),
- 2 modules sur la Pao (2 fois 21 heures).

La formation se déroule totalement sous le régime de l'alternance en particulier en apprentissage, y compris les contrats de Fongecif.

Les 2/3 des étudiants de cette LP sont effectivement issus de BTS et DUT. Un effort a été mené pour intégrer des étudiants titulaires de L2 de SHS (histoire, psychologie ...), mais ces derniers ont beaucoup plus de difficultés à trouver des contrats d'apprentissage.

Pour le prochain quinquennal 2015–2019 cette LP sera proposée en co-accréditation complète avec l'UPEC, avec un recrutement commun. Cela permettra d'élargir le recrutement d'étudiants de L2 SHS, tout comme celui d'enseignants chercheurs et d'enseignants de l'Université.

Tous les ans, une enquête est réalisée avec de nombreuses relances téléphoniques.

Une convention renouvelée chaque année définit les modalités du partenariat entre l'UPEM et l'ENC Bessières.

Il est très difficile de maîtriser la poursuite d'études dans des écoles ou des masters en alternance relevant d'autres universités. Les difficultés actuelles du secteur de la communication (gros consommateur de stagiaires) rendent les choses difficiles.

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

